

**DEPARTEMENT DE LA MARNE  
VINAY**

Arrêté n° A.13.2024

<p><b>ARRETE PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE ANNÉE 2024 CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX Pour l'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe</b></p>
--

Le Maire de VINAY

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

**ARRETE**

**Article 1** : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>M. GASTINE Christophe</i>	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Fait à Vinay, le 14 Mars 2024,

Le Maire

Eric FILAINE

